

Société du Grand Projet du Sud-Ouest  
8 esplanade Compans Caffarelli  
31000 TOULOUSE  
\*\*\*

Date de la convocation : 28/04/2023

Date du Conseil de Surveillance : 10/05/2023

Présents :	17		
Absents :	5		
Personnes ayant donné pouvoir :	3		
Pour : 9686	Contre : 0	Abstentions : 0	

**DÉLIBÉRATION N°2023-002 : [Composition de la Commission « Contrats » et désignation d'un membre du Conseil de Surveillance en assurant la présidence]**

**LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :**

**Vu** l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022 relative à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

**Vu** le décret n° 2022-636 du 22 avril 2022 relatif à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

**Vu** le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la SGPSO approuvé par délibération le 4 juillet 2022 et son remplacement approuvé par délibération le 13 octobre 2022,

**Vu** le résultat du scrutin,

**Considérant** que le quorum est atteint,

**Considérant** la désignation en séance du Conseil de Surveillance du 13 octobre des préfigureurs des commissions et en particulier la proposition de la Présidente du Conseil de Surveillance relative à la désignation d'un préfigureur de la Commission Contrats,

**Considérant** la préfiguration pour la préparation de la composition et des travaux de la Commission Contrats,

**Considérant** que la Commission Contrats accompagne le Conseil de Surveillance dans la passation des contrats et marchés nécessaires à son fonctionnement et à l'exercice de ses missions,

**Considérant** qu'il reviendra par la suite au Directoire d'établir et de soumettre un projet de règlement intérieur spécifique,

**Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide :**

**ARTICLE UN :** D'établir la composition de la Commission Contrats comme suit :

BOUCHAUD Franck, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées  
DAYOT Charles, Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan  
FROUSTEY Pierre, Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud  
GAREL Vincent, Région Occitanie

Société du Grand Projet du Sud-Ouest  
8 esplanade Compans Caffarelli  
31000 TOULOUSE

\*\*\*

GUILLEMOTEAU Patrick, Région Nouvelle-Aquitaine  
MARTINEZ Olivier, Conseil départemental des Landes  
PEDEBOY Jean-Christian, Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

**ARTICLE DEUX :** De désigner M. Pierre FROUSTEY comme Président de la Commission Contrats.

**ARTICLE TROIS :** D'autoriser la Présidente du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned in the center-right of the page.